

LEGENDE

Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'îlot (m²)	
surface d'emprise au sol (m²)	min. max.	min. max.	surface constructible brute (m²)
surface de scellement du sol (m²)	min. max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	min. max.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions (m)	
Délimitation du PAP et des zones du PAG		Délimitation du PAP	
		Délimitation des différentes zones du PAG	
Cours de niveau		terrain existant	
		terrain remodelé	
Nombre de niveaux		nombre de niveaux pleins	
1, II, III, ...		nombre d'étages en rez-de-chaussée	
+1,2,...R		nombre de niveaux sous combles	
+1,2,...C		nombre de niveaux en sous-sol	
+1,2,...S			
Hauteur des constructions		hauteur à la corniche de x mètres	
hc-x		hauteur à l'acrotère de x mètres	
ha-x		hauteur au faîte de x mètres	
hf-x			
Types, dispositions et nombre des constructions		x-mi	
x-mi		x-mi	
x-mi		x-mi	
Types et nombres de logements		x-log	
x-log		x-log	
x-log		x-log	
Formes de toiture		toiture à x versants, degré d'inclinaison	
to		orientation du faîte	
Gabarit des immeubles (plan / coupes)		alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé	
		limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé	
		alignement obligatoire pour dépendances	
		limites de surfaces constructibles pour dépendances	
		limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines	
Délimitation des lots / îlots		lot projeté	
		lot existant	
		parcelle existante ou future (PAP / PAG)	
Degré de mixité des fonctions		pourcentage minimal en surface constructible brute à déduire au logement par construction	
		pourcentage minimal et maximal en surface constructible brute du logement par construction	
		pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement par construction	
Espaces extérieurs privés et publics		espace vert privé	
		espace vert public	
		espace extérieur pouvant être scellé	
		voies de circulation motorisées	
		espace pouvant être dédié au stationnement	
		chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne	
		voies de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre	
Plantations et murets		arbres à moyenne ou haute tige projetés / arbres à moyenne ou haute tige à conserver	
		haie projetée / haie à conserver	
		muret projeté / muret à conserver	
Servitudes		servitude de type urbanistique	
		servitude foncière	
		servitude non jouissance	
		document bâti ou futur à conserver	
Infrastructures techniques		canalisation pour eaux pluviales	
		canalisation pour eaux usées	
		fossé existant pour eaux pluviales	

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

Zones définies au PAG SL

PAP NQ - Zone soumise à un PAP "nouveau quartier" / HAB-1 - Zone d'habitation 1 /

MIX-r - Zone mixte rurale / MIX-v - Zone mixte villageoise / AGR - Zone agricole

BEP - Zone de bâtiments et équipements publics

Délimitation des lots

lot X

lot projeté (indication)

Constructions

bât existant (à conserver)

bât existant (à démolir)

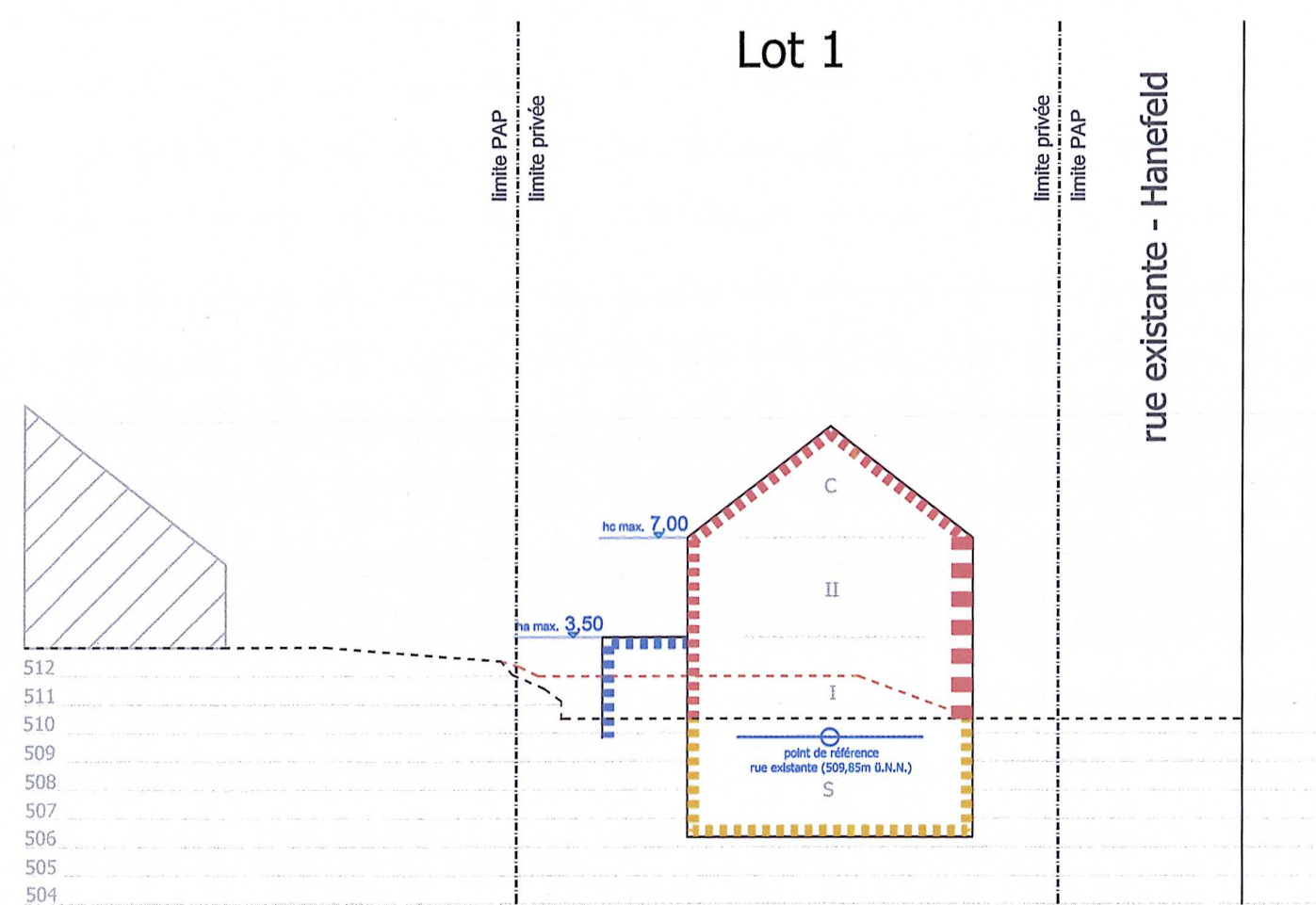
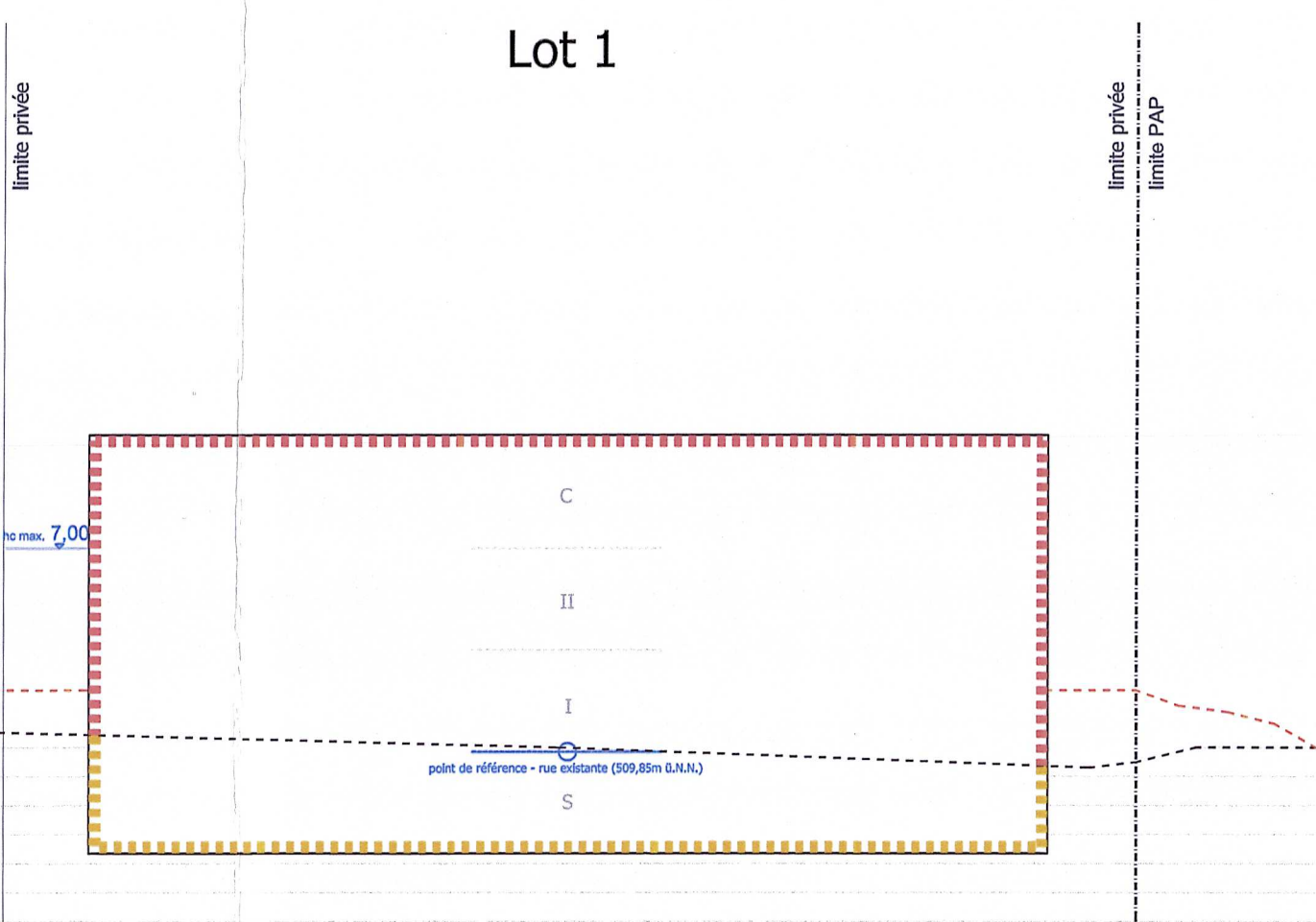
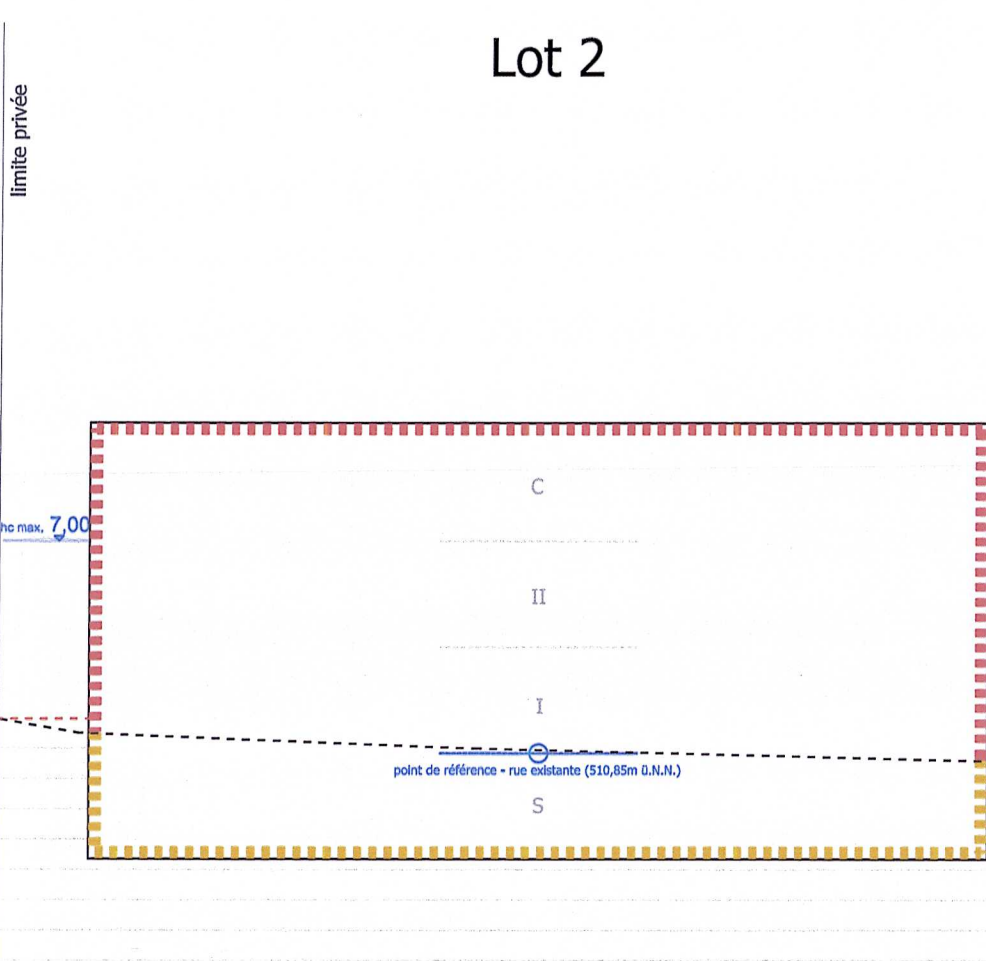
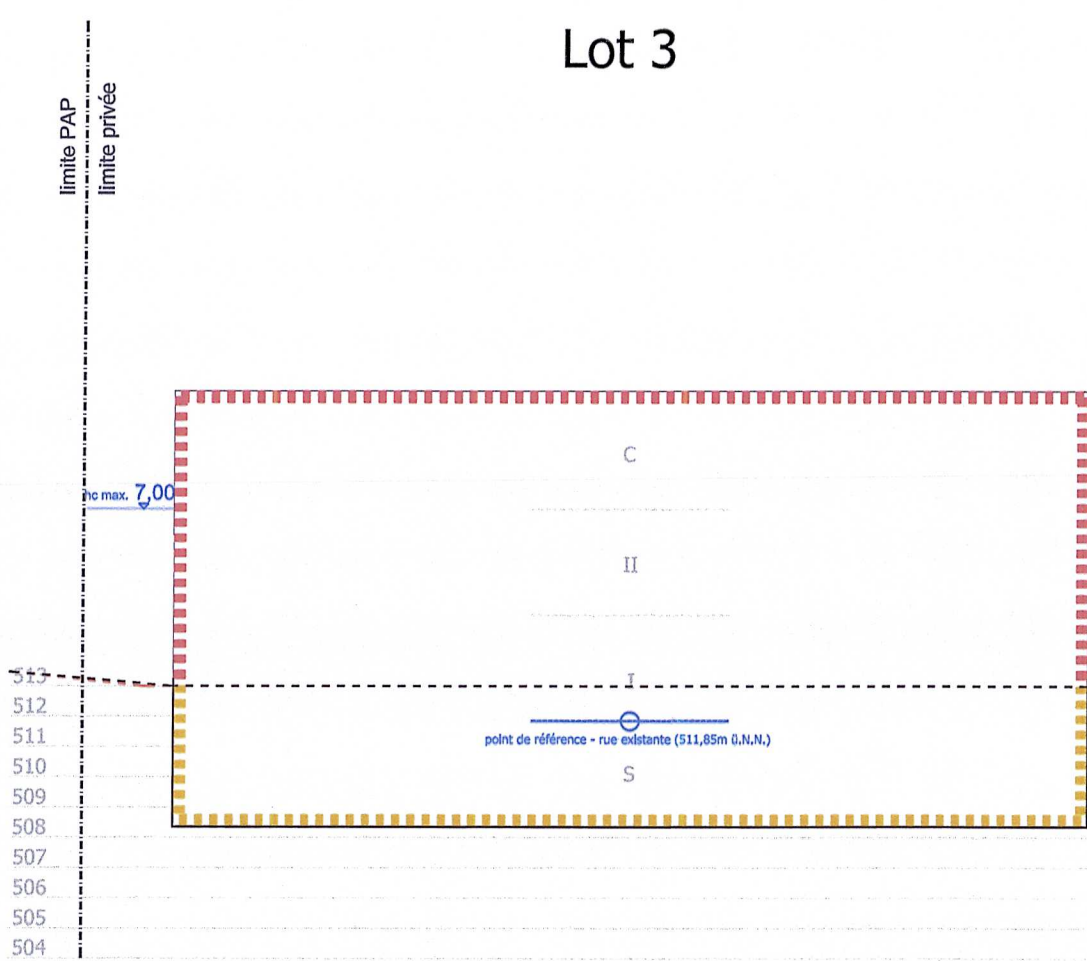
Servitudes

servitude pour canalisation

Lot 1		6,91 a	
0	292	0	364
364	1-mi	1-u	1-u
t2 (25-38)	hc ≤ 7,00	I	II+1C+1S

Lot 2		6,91 a	
0	298	0	372
372	1-mi	1-u	1-u
t2 (25-38)	hc ≤ 7,00	I	II+1C+1S

Lot 3		7,86 a	
0	276	0	345
345	1-mi	1-u	1-u
t2 (25-38)	hc ≤ 7,00	I	II+1C+1S



HAB-1
Zone soumise
à un PAP "NQ"

Référence: 20164/626
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation datée du 15/07/2026
Le Ministre des Affaires Intérieures

Adrien Gloden

HAB-1
Zone soumise
à un PAP "NQ"

Commune de Clervaux		Projet N° 24026	
Projet d'aménagement particulier		Echelle 1/250	
Clervaux "HUP-NQ-04 Hanefeld"		Date	24/09/2025
		H.Jochem	
		M.Mersch	
Plan N°		Ind	1
Date			
04.03.2026	A	JC	MM
Modification			
Plan adopté suite à l'avis de la cellule d'évaluation du 14.01.2026 (Ref. 20164/626)			